



# DELEGAÇÃO DE TURISMO DE MARROCOS

AVENIDA RIO BRANCO, 20 - 4º andar - Tel. 233-5586 - RIO DE JANEIRO - RJ

07 OUT 1983

Monsieur BOUAB  
Directeur des Affaires Economiques  
RABAT

CE/RJ/509

Objet: exportation d'acide phosphorique au Brésil /  
négociations avec les autorités du Commerce  
Extérieur (CACEX).

Monsieur le Directeur

J'ai l'honneur de vous faire ci-après le  
point de mes contacts et négociations avec les res-  
ponsables de la CACEX, en vue d'obtenir les autori-  
sations d'importations d'acide phosphorique en pro-  
venance du Maroc.

Comme vous le savez, un contingent de  
20.000 t a l'importation a été ouvert en Mai dernier  
(cf. ma lettre n° 491 du 26/8/83), mais sans execu-  
tion à ce jour.

Dans un premier temps, il a fallu m'assurer  
que ce contingent correspondait sur le plan qualitatif,  
au produit exporté par notre pays et en informer les  
responsables de l'OCP, qui pensaient le contraire  
(d'après les renseignements que m'avait fourni Mr.  
Guerraoui en Juin dernier lors de mon passage au  
Maroc, de retour de Belgrade).

Mr. Chaouni (OCP - Paris), que j'avais contac-  
té à différentes reprises à ce sujet est actuellement  
en contact avec la plupart des importateurs brésiliens



# DELEGAÇÃO DE TURISMO DE MARROCOS

AVENIDA RIO BRANCO, 20 - 4º andar - Tel. 233-5586 - RIO DE JANEIRO - RJ

- 2 -

intéressés et a même conclu un premier contrat de 16.000 t en solution avec l'un deux.

Dans un second stade, j'ai essayé de convaincre les différents responsables concernés de la CACEX (Mr. Parganina, chef de la division des produits chimiques, Mr. Coimbra, chef de département promotion et marchés, Mr. Monteiro, chef de la division des organismes et marchés) a accorder l'autorisation d'importation de ce contingent, en priorité au Maroc.

A l'appui de ma requête, j'ai rappelé les termes et l'esprit des discussions qui avaient eu lieu au Maroc (en Octobre 82) et au Brésil (en Février 83) entre Mr. Azzedine Guessous - Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme et son homologue brésilien Mr. Camilo Penna.

J'ai mis en relief par ailleurs, le déséquilibre anormal de nos échanges (taux de couverture à peine de 15% en 1982 à l'avantage du Brésil) et exposé les perspectives de développement des exportations brésiliennes vers le Maroc, en rappelant que de grandes firmes brésiliennes sont intéressées par la participation de grands projets marocains tels que la ligne de chemin de fer Marrakech-Laayoum, le complexe sidérurgique de Nador, les barrages, l'industrie de la canne à sucre, le métro de Casablanca.

Mes interlocuteurs m'avaient alors assuré de



# DELEGAÇÃO DE TURISMO DE MARROCOS

AVENIDA RIO BRANCO, 20-4: andar - Tel. 233-5586 - RIO DE JANEIRO - RJ

- 3 -

leur appui pour que les demandes d'importation en provenance du Maroc soient examinées en priorité, tout en laissant entendre qu'une partie du contingent serait accordée à d'autres pays exportateurs, pour des raisons de diversifications d'origines.

Quelques jours après cette entrevue à La CACEX j'ai appris par Mr. Parganina que le contingent de 20.000 t sera porté à près de 55.000 t et que l'importation de ce tonnage interviendra en principe au courant du mois d'Octobre. A cet effet, il m'a demandé de lui préciser si le Maroc dispose de quantités suffisantes pour livrer dans les délais précités et si l'exportation marocaine peut accorder un crédit de 180 jours, à l'instar des exportateurs de l'Afrique du Sud. Par ailleurs, il m'avait demandé d'examiner la possibilité pour l'ONCF d'accorder un marché de 100 wagons ballast à une firme brésilienne, en contrepartie de nos exportations d'acides vers le Brésil.

Après différents contacts avec l'OCP à Paris et à Casablanca, j'ai obtenu les réponses aux premières questions (réponses positives) mais pour la dernière, j'ai expliqué les raisons pour lesquelles nous ne pouvons accepter de lier les deux opérations et que tout ce que nous pouvons faire à ce stade, du fait que l'ONCF a reporté l'ouverture des plis relatifs à ce marché à une date non déterminée (pour des raisons économiques) c'est de leur assurer ma disposition et celle des responsables des activités économiques de mon pays à aider au possible dans le cadre de notre législation et de nos procédures, les firmes brésiennes à opérer dans notre pays (selon



# DELEGAÇÃO DE TURISMO DE MARROCOS

AVENIDA RIO BRANCO, 20 - 4º andar - Tel. 233-5586 - RIO DE JANEIRO - RJ

- 4 -

les termes de ma lettre 505 du 3 Octobre à la CACEX, présentée à la demande de Mr. Parganina).

Ce dernier m'a alors informé, lors d'un dîner marocain que j'ai donné le 5 Octobre, que la CACEX s'apprête à accorder près de deux tiers du contingent au Maroc, soit près de 35.000 t.

La décision définitive sera prise, la semaine prochaine par le directeur de la CACEX, qui se trouve actuellement en déplacement à Brasilia.

Monsieur le Directeur

Je ne manquerai pas de vous tenir informé par télex du résultat définitif de cette affaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Ambassade du Maroc  
Le Conseiller Economic

Driss KETTANI